

**1/32° DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE "REGIONALE FEMININE" 2021-22**  
(we du 15/16 janvier 2022)

**Informations importantes :**
**1/ Autorisation de jouer :**

- Les joueuses de 15 et 16 ans (nées en 2006 et 2005) ne sont pas autorisées à participer à cette compétition même celles autorisées en championnat. En cas de non-respect de cet alinéa, le match sera donné perdu par pénalité.
- Le club peut aligner 14 joueuses sur la feuille de match, sans limitation de licences de type B, D ou E. En revanche, les licences de type C ne sont pas autorisées sur les feuilles de match des rencontres de coupe de France. Si une joueuse titulaire d'une licence C participe à une rencontre, cette dernière sera automatiquement donnée perdue par pénalité.
- Les clubs ne peuvent engager qu'une équipe formée des joueurs disputant habituellement l'épreuve officielle dans laquelle ils sont engagés (ne pas avoir évolué au niveau supérieur). En cas de non-respect de cet alinéa, le match sera donné perdu par pénalité.

**2/ Convention :**

- Les équipes sous convention peuvent évoluer en Coupe de France à la condition de ne faire jouer aucune joueuse ayant évolué au moins une fois au niveau supérieur sous peine de match perdu par pénalité.
- Les équipes doivent s'assurer avant chaque rencontre que les joueuses soient bien répertoriées dans GESTHAND comme figurant officiellement sur la liste de la convention au jour du match. ATTENTION : Si une joueuse d'une convention ressort « non enregistrée » le jour du match, la rencontre sera déclarée perdue par pénalité pour l'équipe concernée.

**3/ Jours et horaires des matches :**

- Samedi entre 18 h et 21 h, dimanche entre 14 h et 16 h. Les matches peuvent se dérouler en dehors de ces tranches horaires seulement si les deux clubs se sont entendus préalablement. Elles peuvent aussi se dérouler en semaine sous réserve d'un accord préalable du club adverse. Si accord pour jouer en semaine, procéder à une demande de report pour saisir le jour convenu.
- Si impossibilité de recevoir, la rencontre sera inversée. Si inversion, procéder à une demande d'inversion dans GESTHAND afin que le club adverse appose son avis.
- La Coupe de France reste prioritaire sur les autres compétitions, aucune demande de report ne sera acceptée par la Commission quel que soit le motif. Si un match de championnat ou autre compétition est programmé sur ce tour de coupe de France, il devra être reporté.

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
1	ROC AVEYRON HANDBALL	6112001	/	PECHBONNIEU COTEAUX HB	6131040
2	HBC LUCQ DE BEARN ©	6064082	/	ASSON SPORTS	6064008
3	GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	6033145	/	CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HB	6131018
4	PERIGUEUX HANDBALL	6024022	/	BRUGES 33 HANDBALL	6033015
5	ASPTT SAINT-LO	5950022	/	ESPERANCE HB CHARTRES-BZH	5335004
6	HERMINE KERNIC HB	5329054	/	LESNEVEN LE FOLGOET HB	5329004
7	ST NAZAIRE HB	6244007	/	AL CHATEAUBRIANT	6244004
8	ENTENTE BAS LEON (GUICLAN) ©	5329049	/	ES PLESCOP HB	5356015
9	HBC MAMERS	6272026	/	SAINT AVERTIN SPORTS	5437027
10	USM DE MONTARGIS HANDBALL	5445004	/	AVENIR CLUB ISSOLDUNOIS HANDBALL	5436002
11	HBC BENET	6285054	/	PRAHECQ HBC	6079019
12	AAEEC PONTS DE CE* ©	6249001	/	MONTAIGU VHB	6285078
13	PEVELE HANDBALL CLUB ©	5759107	/	GRAVELINES USHB	5759030
14	SAINT QUENTIN HANDBALL	5702030	/	RACING CLUB BOLBEC HB	5976014
15	HANDBALL CLUB ANZIN	5759120	/	HAND BALL CLUB LAONNOIS	5702011
16	ES TROARN	5914026	/	COURSEULLES H.B.C	5914010
17	TU VERRIÈRES	5891037	/	HBC GAGNY	5893002
18	PARIS SC	5875056	/	US LAGNY-MONTÉVRAIN	5877016
19	AS MANTAISE	5878002	/	FRANCONVILLE ELITE VAL D OISE ©	5895011
20	SC BERNAY	5927006	/	ST-MARCEL VERNON HB	5927030
21	TAISSY CLUB HANDBALL	5651014	/	P2H HANDBALL	5654080
22	HBC SEMUR-EN-AUXOIS	5221040	/	H.B.C. VAROIS-ARC	5221043

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
23	RAMBERVILLERS SPORTS ET LOISIRS RAMBUVETAIS	5688003	/	JA MAICHE ©	5225008
24	MARLY	5657042	/	SELTZ	5667048
25	DOLE / CHAUSSIN ©	5239001	/	HANDBALL CLUB DE LYON	5169031
26	RHODIA-CLUB HB PAYS ROUSSILLONNAIS ©	5126036	/	ENT. ST GERMAIN BLAVOZY/HO LE PUY	5143052
27	GRENOBLE SMH/GUC	5138052	/	HBC SALLANCHES	5174015
28	HANDBALL NORD LOZERE	5115030	/	HB CHAMALIERES	5163008
29	GARDANNE HANDBALL	6313014	/	GAP HANDBALL	6305004
30	PAYS DE GRASSE ASPPT	6306054	/	CARROS H.B.C.	6306011
31	CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS	6130009	/	HB 07 LE TEIL	5107023
32	HBC CLERMONT SALAGOU	6134030		LATTES HANDBALL	6134005

© Convention